

20 septembre 2005

Commission du Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement
Secrétariat de la commission
575,rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec, Québec
G1R 6A6

Mémoire préparé par : M. Mariano Montuenga

Mémoire concernant le projet de parachèvement de l'autoroute 30 entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman

L'autoroute 30 et son appendice Jean-Leman....inacceptable.

J'habite Châteauguay et le projet de l'autoroute 30 menace non seulement ma qualité de vie et celle de milliers de citoyens mais aussi l'avenir des générations à venir.

C'est avec grand étonnement que j'ai pris connaissance des propos des représentants du ministère des transports lors des audiences du BAPE 2005 tenu à Saint-Constant concernant **le tronçon Jean-Leman**. J'ai été surpris d'apprendre que le tracé quasi définitif du **tronçon Jean-Leman** se réalisera encore une fois en zone agricole pour une bonne partie. Le troisième tracé proposé pour le **tronçon Jean-Leman** par la ville de Candiac est une aberration mais qui fort heureusement a été refusé par les représentants du ministère des transports et cela avec raison. Il n'en demeure pas moins que tout le projet de la 30 dans les terres et cela quasiment au grand complet n'aurait pas dû de la même manière être sanctionné par le BAPE en 2002.

Le tracé original prôné par tous les gouvernements antérieurs incluant les Libéraux depuis 30 ans, l'établissait sur la 132, en zone blanche là où il ne restera que 5 Km à construire après le parachèvement du 2Km de la 15 à la rue Principale à Delson. Pourtant, je tiens à vous le rappeler, bien d'autres l'ont fait lors des audiences. Les principaux intervenants socioéconomiques privilégiaient le tracé Nord.

D'ailleurs, dans son rapport au ministère de l'Environnement, le ministère des transports (Ces mêmes gens que nous avons côtoyé lors de l'audience qui depuis les nouvelles exigences imposées par le gouvernement libéral, tentent de guérir d'énorme fracture du bras) disait :

“ demeurer convaincu que le tracé nord (route 132),est la variante de moindre impact puisqu'elle offrira à la population les meilleures garanties quant à l'atténuation des impacts et des plus bénéfiques quant à ses retombées dans la région.”

Le projet de parachèvement de l'autoroute 30 entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman

N'y a-t-il pas toujours des gens du ministère du transport qui s'opposent à ce projet ? Peut-être y en avaient-il dans la salle ?

Un gouvernement à l'écoute et respectueux de ses politiques et de ses lois. Je ne crois pas. N'est-il pas vrai que le gouvernement va court-circuiter son plan de développement durable et encore une fois la loi sur la protection des terres agricoles ?

Est-ce que ce projet qu'est le tronçon Jean-Leman, tout comme en 2002 pour la 30 au sud, recevra l'assentiment, la bénédiction du BAPE que vous M. le président M. Lafond et vous Monsieur le commissaire M Dériger représentez, malgré toute l'opposition que ce projet a soulevé et ainsi répondre positivement à une commande du conseil des Ministres, ceux là même qui vous ont donné le mandat pour le tronçon Jean-Leman?

J'espère que cette fois-ci avec tous les éléments mis en valeur et pourtant d'une simplicité déconcertante contre ce projet absurde, le BAPE respectera les règles les plus élémentaires du gros bon sens.

Si la préservation du territoire agricole est la pierre angulaire de l'agriculture, de sa croissance et de son dynamisme, il n'en demeure pas moins qu'elle est nécessaire à la pérennité de notre patrimoine collectif à la fois rare et précieuse.

Je demande que ce tronçon soit complètement invalidé, annulé. Épargnons les terres agricoles, les étangs, les boisés et par conséquent la faune qu'ils abritent alors qu'il existe une alternative en zone blanche, la 132.



Mariano Montuenga